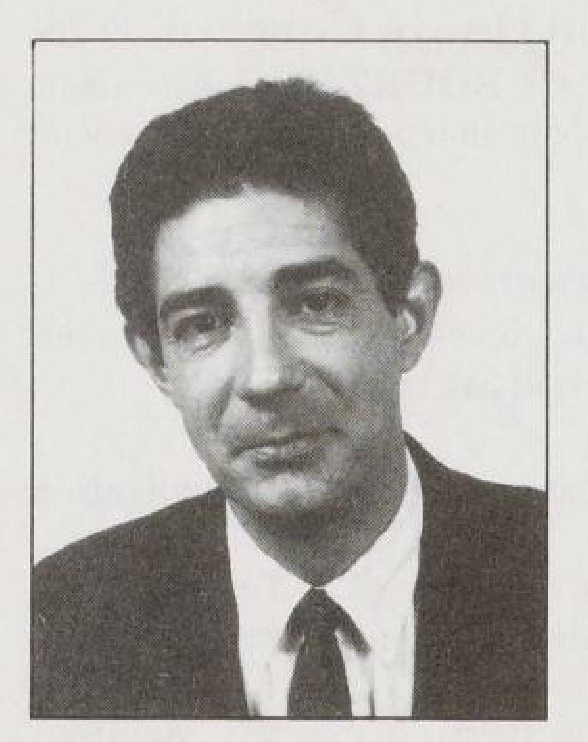
République Française Liberté - Egalité - Fraternité

Elections Législatives de juin 1988
Troisième circonscription de la Corrèze

Majorité Présidentielle pour la France Unie

Candidats présentés par
le Parti Socialiste



Yvon GOURHAND
36 ans
Médecin
Conseiller Général de la Corrèze

Titulaire



Bernadette BOURZAI
43 ans
Professeur agrégé
Conseillère Régionale du Limousin

Suppléante

Mes chers compatriotes

Je me présente à vos suffrages comme Candidat de la Majorité Présidentielle à l'Election Législative du 5 Juin dans la 3ème circonscription de la CORREZE.

Médecin généraliste à LAPLEAU depuis 1978, je suis un élu local, conseiller municipal de cette commune depuis 1983 et Conseiller Général du canton de LAPLEAU depuis 1985, réélu en 1987.

A l'occasion de la Campagne Présidentielle, **François MITTERRAND** m'a fait l'honneur de me désigner pour présider son Comité de Soutien en Corrèze, département qui lui a accordé le 8 mai 1988 une nette majorité. Ainsi, comme le reste de la FRANCE, la Corrèze a largement souscrit à l'idée du Rassemblement autour du Président de la République, sur son projet, exprimé dans la «Lettre à tous les Français».

Elu à l'Assemblée Nationale, je défendrai au sein de la Majorité Présidentielle les projets de lois qui concrétiseront les priorités définies par le Président :

- dans le domaine de l'Education, de la Recherche et de l'Economie, assurer les investissements essentiels:

Education : *«priorité des priorités»*, avec 15 milliards de plus d'ici à 1992;
Formation : crédit formation *«car la formation ne s'arrête pas à la jeunesse, elle est l'affaire de toute la vie»;*
Recherche : par le rétablissement de son caractère de priorité budgétaire;
Economie :préparation du grand marché européen de 1992 dès maintenant et crédit d'impôt aux entreprises, facteurs de croissance et d'emploi.

- tout en assurant la Cohésion Sociale, indispensable à notre pays:

mise en place du **Revenu Minimum d'Insertion**, financé essentiellement par l'**impôt sur les Grandes Fortunes (IGF)**
préservation de notre Sécurité Sociale
dialogue social renoué dans les entreprises
lutte contre lés exclusions de toute nature.

Je m'engage également à défendre les intérêts de la Haute Corrèze, où j'ai mes origines, ma famille et mon travail, comme ma suppléante, **Bernadette BOURZAI**, élue locale et régionale. Comme elle, j'ai l'expérience du travail en commun avec les élus, le milieu associatif et les socio-professionnels.

Une autre politique est possible pour notre région, grâce à LA DECENTRALISATION et au Xème CONTRAT DE PLAN ETAT REGION de 1989 à 1993. Le devenir de la Haute Corrèze s'inscrit dans une POLITIQUE REGIONALE qui assurera son **développement** :

mise en place des infrastructures autoroutières et ferroviaires, avec la réalisation des engagements pris (autoroute 89, liaison autoroutière de la RN20)
modernisation du tissu économique: aides à la création d'entreprises et d'emplois, formation professionnelle, transmission des entreprises agricoles, commerciales, artisanales et industrielles.
revitalisation de l'espace rural, par la mise en oeuvre du **projet rural**: maintien d'une agriculture familiale, productions de qualité, développement des filières bois et agro-alimentaire, tourisme, contrats de développement local.
action sociale et culturelle adaptée à notre région: maintien à domicile des personnes âgées, politique pour les handicapés, vie culturelle pour tous.

La Haute Corrèze, zone de montage défavorisée, doit bénéficier de la **Solidarité Nationale et Régionale,** inscrite dans une volonté politique d'**aménagement du territoire**.

Aucune politique durable ne peut être entreprise sans une majorité stable, d'où cette nécessaire dissolution. En juin, il faut donner à **François MITTERRAND** et à **Michel ROCARD** les moyens de gouverner.

La France Unie est en marche depuis le 8 mai 1988, et la Haute Corrèze ne doit pas rester au bord du chemin.

Vive la Haute Corrèze
Vive la République
Vive la France

Yvon GOURHAND **Bernadette BOURZAI**

Vu, les Candidats

IMP DU CENTRE-EGLETONS